

12/02/2010 : réponse Christian SAOUT

Je vois beaucoup d'agitation du côté des médecins à propos non pas d'une déclaration mais d'une interview sollicitée par France Info hier à l'occasion du rapport de la Cour des Comptes qui consacre un chapitre aux feuilles de soins électroniques.

La Cour des Comptes pointe que faute d'accepter les FSE alors que les médecins ont eu une dotation financière pour cela, la facture pour la collectivité nationale est de 200 millions d'euros : la feuille de soins papier coutant 8 fois plus cher que la FSE a traiter.

Considérant que cela aura permis de ne pas faire l'augmentation du forfait hospitalier par exemple (1 € de forfait hospitalier équivalent à peu près à 80 millions d'euros), je me suis élevé contre ces attitudes. Cela aurait tout aussi bien pu éviter les déremboursements de médicaments qui pèsent sur les patients. Au moment où l'on ne cesse d'en appeler à la responsabilité des usagers, je crois tout de même que chacun est concerné par cette responsabilité, y compris les médecins. Dans une collectivité humaine, où l'argent de la santé repose sur des cotisations sociales et de l'impôt, il n'est pas anormal que chacun fasse des efforts.

Probablement ai-je visé juste quand on voit la mobilisation contre cette déclaration sans doute trop humoristique.

J'ajoute qu'à de nombreuses reprises je me suis exprimé au nom du CISS en soutien de la médecine de premier recours, dont j'ai affirmé à plusieurs reprises qu'elle devait permettre de rééquilibrer l'hospitalocentrisme français. Je me suis exprimé plusieurs fois pour dire que les médecins devaient avoir la juste rémunération de leurs actes, à charge pour l'assurance maladie de faire évoluer la cotation des actes.

Contrairement à ceux qui soutiennent que je m'attaque à la médecine libérale, j'ai toujours soutenu qu'elle était essentielle aux soins de proximité coordonnés. Si j'ai dénoncé quelque chose, ce sont les comportements de ceux qui parmi les médecins ne permettent pas une économie de 200 millions d'euros dont nous avons tant besoin. Personnellement, mais je pense qu'il en est de même pour vous, je ne m'accommoderai jamais de l'idée que nos concitoyens ne peuvent plus accéder à des ressources médicales de premier recours. L'idée c'est donc de soutenir tout ce qui peut concourir au maintien d'une médecine de premier recours de bon niveau au plus près des besoins de nos concitoyens.

Il reste qu'il n'était peut être pas très judicieux de faire un bon mot qui a été mal ressenti par certains. Mais ce n'est pas une raison pour tirer profit de cet évènement dans un contexte de concurrence électorale chez les médecins qui s'apprêtent à élire leurs représentants ni pour discréditer un mouvement comme le CISS dont revendications vont dans le sens de la sauvegarde du système de santé français, cela dut-il passer par la juste critique de ce qui n'est pas admissible.

Christian Saout